LA COLLECTE DES DÉCHETS

Est assurée normalement les 25 décembre et 1er janvier dans les communes concernées

Attention : les déchèteries seront fermées.

MERCI DE BIEN SORTIR VOS BACS LA VEILLE AU SOIR

Beaune Côte & Sud

Communauté d'Agglomération
www.beaunecoteetsud.com

UNE QUESTION ? UN RENSEIGNEMENT SUR VOTRE COLLECTE OU SUR LE TRI ?

CONTACTER LE SERVICE ENVIRONNEMENT-DÉCHETS :

- PAR MAIL : dechets@beaunecoteetsud.com
- PAR TÉLÉPHONE : 03 80 24 56 80 (UNIQUEMENT LE MATIN)